

50 Dans une bonne paroisse, on connaît mieux le chemin de l'église que ceux des théâtres et autres lieux de divertissements.

Aussi, quelle consolation pour le prêtre de voir que les invitations de l'Eglise et du Cœur de Jésus sont si bien comprises en ce qui concerne la sanctification du dimanche et des fêtes religieuses, la sainte messe et les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

Les abstentions sont l'exception ; la règle, c'est que toute la paroisse se présente souvent au saint tribunal et que la Table eucharistique est assiégée, même sur semaine et quotidienne-ment. Ces pratiques répandent, aux quatre coins de la paroisse, une atmosphère de piété, les parfums du ciel.

60 Avec toutes ces bonnes dispositions, le curé de la paroisse idéale n'a pas de peine à établir et promouvoir des œuvres de charité, de miséricorde, de piété, d'action sociale, de propagation de la foi, de bonne presse, de secours mutuel, d'économie, d'éducation, etc. Il trouve, dans toutes les familles, des personnes zélées, qui ne demandent pas mieux que d'occuper leurs loisirs aux bonnes œuvres, de prodiguer les démarches et d'ouvrir leur bourse pour aider le curé et l'évêque et répondre à leurs moindres désirs pour la diffusion du bien.

II

Voilà, vous en conviendrez, mes Révérends Pères et Messieurs, le tableau d'une paroisse telle que l'Eglise voudrait en voir partout ; telle que Notre-Seigneur a dû la concevoir lorsqu'Il a fondé son Eglise et telle que le Saint-Esprit a dû la désirer lorsque, dans son amour infini des âmes, il a inspiré à l'Eglise la formation de ces groupes de familles chrétiennes qui s'appellent des paroisses.

Or, Messieurs, j'en appelle au témoignage de tous ceux qui ont étudié la Règle du Tiers-Ordre ; j'en prends à témoins tous ceux d'entre vous qui ont vu fonctionner une Fraternité bien dirigée et bien *visitée* par nos Pères du 1er Ordre : n'est-il pas vrai que vous avez dans ces diverses notes d'une bonne